

E 2001(E)1976/17/217

[DoDiS-15439]

*L'Ambassadeur de Suisse à Washington, A. Lindt,  
à la Division des Affaires politiques du Département politique<sup>1</sup>*

L

Washington, 2 mars 1961

Le «Development Assistance Group» (DAG) s'est réuni du 20 au 24 février, à Washington; il avait à son ordre du jour l'assistance technique. Cette réunion était en somme la seconde partie de la session commencée en octobre dernier et dont l'agenda n'avait pu être épuisé.

---

1. Une copie de cette lettre a été adressée à la Division du commerce du Département de l'Economie publique, à l'Administration fédérale des finances, à la Délégation suisse à l'OECE à Paris, à la Délégation suisse à l'AELE à Genève et à l'Ambassade de Suisse à Bruxelles.



On peut mettre à l'actif de ces rencontres le fait que des hauts fonctionnaires, chargés des questions d'aide aux pays sous-développés<sup>2</sup>, se retrouvent ou apprennent à se connaître, échangent des informations, des expériences et comparent les programmes d'aide des pays membres du DAG. Des représentants d'organisations internationales comme l'ONU (Philippe de Seynes), la Banque Mondiale et des agences spécialisées participaient également aux séances.

M. Abrams, du Département d'Etat, qui siégeait dans la Délégation américaine au DAG, me donne ses impressions de cette réunion.

Les expériences qu'ont faites les Américains au DAG sont encourageantes. Il leur a permis d'exercer indirectement une pression sur l'Allemagne afin que celle-ci augmente son aide aux pays sous-développés. Le but principal du DAG est de procurer à ces pays en voie de développement les crédits à long terme dont ils ont besoin, alors que jusqu'à présent ils n'ont guère reçu que des crédits à court terme et surtout des crédits à l'exportation des pays industrialisés.

La presse a parlé d'un plan de répartition des contributions qui serait soumis au DAG par les Américains. M. Abrams dit qu'on ne peut pas vraiment parler d'un plan de répartition, mais il est exact que les Américains entendent soumettre à leurs partenaires quelques idées sur une meilleure répartition du fardeau de l'aide aux pays sous-développés. Ils le feront à Londres dès le 27 mars, lors de la prochaine réunion du DAG, où leur délégation sera présidée par M. George Ball. M. Abrams ajoute qu'à l'occasion de la session du DAG, des comités privés ont siégé en dehors des séances officielles, notamment pour l'aide à l'Inde. C'est à cause de la présence à Washington d'experts venus pour le DAG que ces entretiens ont eu lieu à ce moment-là. Il n'y a pas de lieu «institutionnel», néanmoins, les membres du DAG prennent soin de laisser libres certains jours pour faciliter ces travaux dont le but se confond avec celui du DAG. Il s'agit là du même genre de réunion pour porter aide à un pays déterminé que celles organisées par la Banque Mondiale et dont j'ai eu l'occasion de vous parler, après les entretiens de M. Stroehlin avec le vice-président de cette institution, M. Burke Knapp.

Un membre de l'Ambassade de Belgique, qui participait à la réunion du DAG, complète ces informations. Comme aux réunions précédentes, selon lui, les Américains ont été surpris de voir l'importance de l'aide accordée par l'Angleterre dans le cadre du Commonwealth, ou la France dans celui de la Communauté. Il est toujours utile, selon mon informateur, de faire l'éducation des Américains et de leur montrer qu'ils n'ont pas le monopole – et tout le fardeau – de l'aide aux pays sous-développés.

Il m'indique aussi un aspect décevant de ces réunions: rien de concret n'y est réalisé, si l'on excepte des travaux de compilation et des comparaisons.

Depuis ma lettre du 13 octobre<sup>3</sup> dernier où je vous faisais part des intentions de Washington pour le DAG, on peut noter une certaine évolution. Le Dépar-

2. Cf. N° 63 dans le présent volume.

3. Cf. la lettre de A. Lindt à la Division des Affaires politiques du Département politique du 13 octobre 1960, E 2001(E)1972/33/C140.

tement d'Etat voudrait maintenant voir le DAG, doté de compétences élargies, coordonner l'aide aux pays sous-développés. Au cours des auditions consacrées à la convention de l'OCDE devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Ball avait mentionné cette idée, remarquant que l'OCDE permettrait de faire pression sur certains pays membres qui ne participaient pas d'une manière équitable à cette aide. Dans une autre intervention, le Sénateur Javits avait cité à ce propos la Suède et la Suisse.